



# Notre projet d'établissement :

## 1. Introduction

### **Cadre général et intentions du projet**

*Les grandes lignes de notre identité sont fixées par notre Pouvoir Organisateur et constituent le cadre à l'intérieur duquel la communauté éducative développe son projet de formation et d'éducation.*

*Ce document énonce la volonté collective de concrétiser nos projets éducatifs et pédagogiques en réalisant certaines actions que nous considérons comme prioritaires (Projet d'établissement).*

### **Implication de la Communauté éducative**

*Ce projet ambitieux engage la responsabilité de la Communauté éducative dans son ensemble mais surtout requiert la mobilisation de tous : élèves, parents, enseignants, accueillants, direction, pouvoir organisateur, ainsi que le soutien de partenaires externes. (le PMS, l'AMO de Jodoigne, La bibliothèque communale, l'ADEPS...)*

### **Implication des parents**

*Soutien et partenaires indispensables dans notre tâche éducative, les parents, en choisissant l'école Jean Paul II pour leurs enfants, adhèrent aux différents projets de l'école et nous aident à y faire respecter les règles de vie.*

*Nous entretenons avec eux des relations suivies par l'organisation de rencontres périodiques, par la communication de tout problème scolaire ou social relatif à leur enfant et par la diffusion d'une information régulière en vue de les impliquer dans les projets de l'école. (via notamment le Conseil de Participation).*

### **Evaluation**

*Définir un projet, établir des priorités, c'est s'engager à les finaliser et aussi prendre le temps de l'évaluation. Cet engagement est assumé, au nom de la communauté éducative par ce même Conseil de Participation.*

*Aussi, celui-ci évaluera-t-il son action en cours de projet et au terme des 3 ans.*

## 2. Le projet d'établissement de notre école va se définir autour de cinq axes :

### **L'axe du développement personnel.**



### ***Parce que nous espérons faire évoluer chaque enfant dans sa globalité :***

*Nous affirmons que le développement de la créativité et de l'imagination, le développement de la collaboration et coopération dans un esprit positif et le développement de la confiance en soi, de la mise en valeur du bien-être et du dépassement de soi sont des priorités dans notre pratique au quotidien par des actions concrètes telles que :*

*Organisation de semaines thématiques (artistique, scientifique, ...)*

*Organisation de journées sportives, participation à des challenges, ...*

*Utilisation de méthode de relaxation, de bien-être, d'expression corporelle, ...*

*Partenariat avec des organismes externes pour renforcer nos actions, ...*

### **L'axe de la citoyenneté.**

***Parce que nous sommes convaincus que notre rôle est de former des futurs citoyens responsables :***

*Le développement de la communication, du respect de soi, de l'autre, des règles qui nous entourent, de l'autonomie, de la prise de décisions et des responsabilités passent par un apprentissage concret au sein de la classe et de l'école.*

*La mise en place de conseils de classe, d'échanges culturels, intergénérationnels, de chartes de vie commune, du travail par projets, de travaux de groupes, de parrainage entre les élèves sont des outils indispensables pour former des élèves responsables et conscient.*



*Au sein de notre école la démocratie ne s'apprend pas, elle se vit.*

### **L'axe de l'écologie.**

***Parce que nous désirons que nos enfants évoluent dans un monde sain :***

*Nous mettons tout en œuvre pour responsabiliser et conscientiser tous les acteurs de l'école par différentes actions :*

*Economiser l'énergie : opérations gros pulls, fais le « clic », ...*

*Promouvoir les transports « verts » : organisation de rangs vélos, Provélo, ...*

*Création d'espace vert au sein de l'école.*

*Former des enfants consom-acteurs par le vente de paniers bio, la sensibilisation au bio, au local, ...*

*L'école favorise le tri des déchets, le recyclage anti-gaspi,*

*l'utilisation de gourdes plutôt que berlingots, l'utilisation de boîtes à tartines et participe à l'action « ma commune propre ».*



## **L'axe immersion.**

**Parce que la communication est une priorité dans la société actuelle :**



*Nous sommes persuadés que l'apprentissage d'une seconde langue par immersion apportera un plus à nos élèves. Le néerlandais c'est tout naturellement imposé comme un choix judicieux. Comprendre, oser parler, s'exprimer avec plaisir dans cette seconde langue sont les objectifs que nous visons aidé dans cette tâche par des enseignants néerlandophones.*

*Des excursions linguistiques et des échanges inter-écoles sont des moyens d'apprentissage et d'évaluation qui permettent à nos élèves de comprendre l'importance de la connaissance d'une seconde langue.*

*D'autres pratiques telles que des jeux de rôles, des conseils de classe effectués dans la langue d'immersion, des échanges entre classes sont d'autres outils facilitateurs d'apprentissage.*



## **L'axe religieux**

**Parce que nous désirons que nos élèves se côtoient dans un esprit de respect et de partage :**

*Notre école, comme toutes les écoles catholiques en Belgique, est ouverte à tous et respectueuse des convictions de chacun.*



*Se référant à la " Mission de l'Ecole Chrétienne ", elle défend une vision de l'homme qui s'enracine dans une tradition chrétienne, des valeurs humanistes éclairées par l'Évangile (Congrès de l'Enseignement Catholique en 2002).*

*En partant du vécu de l'enfant et de ses besoins tout en restant attentif aux réalités sociales, économiques, culturelles du monde actuel, aux changements qui s'y effectuent, nous mettons l'accent sur la relation qu'il entretient avec les autres mais aussi avec lui-même.*

*Nous mettons également l'accent sur la nécessité de prendre le temps d'accompagner l'enfant à élaborer son propre projet de vie.*